

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**



RTT 2015, enfin des avancées ...

La CFTC a obtenu pour vous, par la négociation, des avancées significatives au sujet des RTTs à partir d'avril 2015.

- Vous pourrez prendre vos 18 jours de RTT annuels par 1/2 journée.
- Vous pourrez mettre 11 jours de RTT sur votre C.E.T. (Compte Epargne Temps)
- Vous pourrez monétiser tout ou partie des RTTs épargnés dans l'année.
- Vous pourrez cumuler jusqu'à 12 jours de RTT (Contre 9 auparavant)

Vos délégués syndicaux CFTC

François COUTURE (Est)
Xavier FAURE (Sud Ouest)
Hervé GEOFFROY (Sud Ouest)
Jean Michel GUILLEMAN (Nord)
Dominique HOVSEPIAN (Sud Est)
Cécilia PEREIRA (IdF)
Francky TABUTEAU (IdF)

